

contexte international. La Direction collabore étroitement avec la Commission mixte internationale, la Commission internationale de la frontière et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, et avec les autres commissions et organisations internationales qui s'intéressent aux questions canado-américaines. La Direction est en outre responsable de la coordination des points de vue des divers ministères sur la construction et l'entretien des ponts internationaux et les problèmes du transport international dans la région canadienne de la côte du Pacifique. En relation étroite avec l'ambassade de Washington, elle dirige les activités des consulats et des consulats généraux du Canada aux Etats-Unis.

(ii) Le Service des affaires économiques

Ce service s'occupe de tout ce qui intéresse le Ministère touchant la mise en oeuvre de la politique commerciale et des autres politiques économiques du Canada. Il collabore étroitement avec les ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce et autres, au besoin, dès qu'il s'agit d'importations, d'exportations et d'autres questions commerciales. Il coopère avec les ministères des Finances et du Revenu national pour les accords et les problèmes d'impôt. De concert avec la Commission des Transports du Canada et le ministère des Transports, il s'occupe des problèmes du transport international par avion. Avec le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources et la Commission nationale de l'énergie, il s'occupe des questions importantes du transport du pétrole, du gaz naturel et d'autres ressources énergétiques au-delà de la frontière canado-américaine. Même si le champ de son activité s'étend au monde entier, les problèmes que posent nos relations dans les domaines du commerce extérieur et des finances, entre autres, l'obligent à consacrer une grande partie de son travail à nos relations avec les Etats-Unis. Il se tient continuellement en contact avec les fonctionnaires de tous les ministères et organismes intéressés, et il convoque les réunions des comités interministériels où sont étudiées ces questions internationales et auxquelles il participe.

Le Service s'intéresse intimement à l'activité des missions canadiennes auprès de l'OCDE et du GATT, où les politiques, les objectifs et les activités des Etats-Unis exercent forcément une influence sur les intérêts du Canada.

(iii) Le Service des affaires politico-militaires

La sécurité nationale demeure l'objectif principal de la politique extérieure du Canada, et aussi de sa politique de défense. Qu'il s'agisse de formuler ces politiques pour les présenter au cabinet ou de mettre en vigueur les décisions politiques prises par le cabinet, les ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale travaillent en étroite collaboration. Au sein du ministère des Affaires extérieures, le Service des affaires politico-militaires relève du Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures quand il s'agit de conseiller sur les incidences des problèmes de défense sur la politique extérieure et de maintenir des contacts permanents avec le ministère de la Défense nationale. Vu que les Etats-Unis sont la plus grande puissance nucléaire du monde occidental et le membre le plus important de l'Alliance Atlantique (OTAN), la nature et l'orientation de la politique de défense de ce pays sont d'un intérêt vital pour le Canada. De plus, l'obligation que nous avons, conjointement avec les Etats-Unis, de défendre le continent nord-américain est de conséquence pour le Canada dans les secteurs tant militaires que non militaires. C'est dire l'importance et la complexité particulière du rôle de coordonnateur de la politique de défense et de la politique extérieure du Canada dans leurs rapports avec les Etats-Unis.